L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 27 AVRIL.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

DEUXIEME PARTIE.

LE COFFRET.

I

L'AGENCE MARTINET.

Le lecteur se rappelle peut-être encore une petite maison, située au fond d'une cour, que sépare de la rue une haute grille de fer, où nous l'avons fait pénétrer à la suite de Félix Badère et de son jeune frère, poursuivi pour crime d'escroquerie. Depuis cette époque, l'immeuble a été vendu, et le propriétaire actuel a fait élever dans la cour un autre bâtiment, se réservant pour habitation l'ancien, celui de derrière. La partie neuve de la maison, qui se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, est louée tout entière à un nommé Martinet, agent d'affaires, homme d'ordre, qui paie parfaitement son loyer, entretient convenablement son local, et se distingue par une politesse exagérée, une aménité toujours égale, des dehors d'homme du monde irréprochables. Nous sommes bien loin ici du type si souvent dépeint de l'usurier, tout à tour obséquieux et impertinent, à l'œil louche, au sourire équivoque, au bonge cordide, comme les habits et le visage.

M. Martinet porte un plus [illegible] ; sa chevelure, assez abondante, est brune, lisse, parfumée ; ses yeux noirs, un peu ronds, ne se fixent guère sur ses visiteurs, à moins que ceux-ci, timides et craintifs, ne regardent la terre ; en quelque sorte à peur de les gêner. Ses lèvres pincent un perpétuel sourire ; sa voix est douce, sa parole contenue, son geste rare et simple.

Son bureau est au rez-de-chaussée, son appartement au premier ; tout est naturel dans ses allures, tout est logique dans sa manière de faire ; c'est un homme rangé, économe, qui cherche à s'enrichir et ne dédaigne pas les petits moyens. Son appartement est confortable sans luxe ; il n'y a rien de trop, mais il y a assez pour un bourgeois dont les goûts sont simples. Son propriétaire doit donner de lui les meilleures références, et tous les pères de famille lui confieraient sans crainte la dot de leurs filles. Mais M. Martinet est resté célibataire. Pourquoi ? affaire de goût ou de tempérament sans doute.

Une femme d'environ cinquante ans entretient seule le ménage ; sa tenue est soignée comme celle de son maître ; elle est active, polie à première vue ; après observation, un peu narquoise. Elle rappelle ce type, si commun à Paris, des femmes que les vices de la jeunesse ont en quelque sorte stigmatisées. L'inutilité de leurs efforts malsains leur a mis du fiel dans l'âme et de la douceur haineuse sur le visage ; elles voudraient faire de toutes les femmes ce qu'elles ont été, et les amener où elles sont. L'innocence qui tombe sous leurs griffes n'en sort pas sans égratignures ; elles savent si bien la caresser. Rosalie, la domestique de M. Martinet, avait les lèvres rentrées, le menton saillant, non à la façon de ceux qui naissent ainsi, mais à la façon qu'imprime l'habitude d'une rage concentrée.

Pour son maître, c'était un trésor d'ordre, d'économie, et même de dévouement, ce qui rendait celui-ci indulgent, sans doute, pour une humeur acariâtre que, dans l'intimité, elle ne dissimulait pas toujours. A part les quelques nuages occasionnés par les caprices [illegible] de dame Rosalie, le calme régnait dans l'intérieur de l'agent d'affaires, grâce peut-être à l'immuable et toute puissante sérénité qu'il opposait aux boutades de la vieille fille.

M. Martinet venait de terminer son repas ; Rosalie enlevait le couvert avec une vivacité toute juvénile, à laquelle semblait sourire l'agent d'affaires, en tourmentant de la pointe d'un petit cure-dents d'argent sa mâchoire vraiment fort belle. La table desservie, la bonne apporte deux tasses ; quand il n'y avait point d'étrangers, elle prenait le café avec son maître. Bientôt le liquide bouillant fut versé, et Rosalie s'installa carrément, comme une personne disposée à ne pas quitter de sitôt la place qu'elle vient de prendre.

—Voilà d'excellent café, dit M. Martinet, après avoir humé sa demi-tasse avec une certaine volupté. Je crois, en vérité, Rosalie, que votre talent pour la préparation de cette liqueur grandit tous les jours. Je n'en bois nulle part de pareil.

—Dame, on fait ce qu'on peut, repartit la servante, en jetant à son maître un regard oblique. Mais j'avoue que la tête n'est pas toujours présente, et que si vous ne quittez pas bientôt les affaires, vous chercherez quelqu'un pour préparer votre café.... et le reste.

—Vous vous calomniez, Rosalie, reprit de sa voix la plus douce le maître de la maison, vous ne voudriez pas me quitter.

—Vous le verrez bien.

—Je ne vous crois pas.

—C'est trop fort, exclama la vieille fille avec un geste de colère si malheureux, que le contenu de sa tasse se répandit sur la table et sur ses genoux.

—Voilà le résultat de l'emportement, dit M. Martinet, dont le sourire semblait s'accentuer de plus en plus.

—Ah ! vous êtes bien heureux, vous, de ne rien sentir, plus qu'un saint de plâtre, et de ne pas plus vous inquiéter que si vous aviez fait un héritage de père et mère.

—Qui vous dit que je ne l'ai pas fait, Rosalie ?

—Vous avez du toupet, risana familièrement la servante, en réparant le malheur qu'elle avait causé, et remplissant de nouveau sa tasse.

—Cela grandit, répondit M. Martinet, toujours sans colère.

Rosalie avala rapidement ce que contenaient tasse et soucoupe, repoussa le tout et, appuyant ses coudes sur la table pour poser son menton dans ses mains :

—Est-ce que ça va encore durer longtemps ? demanda-t-elle.

M. Martinet alluma son cigare.

—Je n'en sais pas plus que vous là-dessus, Rosalie.

—Nous devions nous retirer au bout de dix ans.

Comme toutes les servantes de célibataires et de curés, la vieille s'associait en pensée et en paroles à tous les actes de son maître.

—Est-ce que vous avez à vous plaindre, Rosalie ? demanda l'agent d'affaires.

—Oui et non. Je ne me plains pas de vous, mais la maison laisse à désirer.

—En quoi ?

—Vous le demandez !.... et ce tas de gueux qui habitent là-haut, et qui nous assassineront un jour tous les deux pour voler la caisse.

—Ils savent qu'il n'y a point de caisse chez moi, et que vos économies sont placées, au fur et à mesure que vous les faites.

—Est-ce qu'ils sont obligés de vous croire ?

—Ils me croient.

Dame Rosalie eut un geste de doute assez impertinent.

—Ils me croient, reprit l'homme d'affaires, avec le même calme et la même complaisance.

—Et vous pensez que vous allez faire en une année, ce que vous n'aviez pu faire pendant les neuf précédentes ?

—Je ferai pendant cette année ce que j'ai préparé pendant celles qui l'ont précédée.

—Vous comptez sur votre somnambule ?

—Beaucoup, je l'avoue.

Rosalie haussa les épaules.

—Si bête que soit le monde, dit-elle, il ne lui donnera pas des mille et des cent, à votre demoiselle Placidie, d'ici à l'année prochaine.

—Placidie peut me rapporter un million.

Cette fois, la servante eut un éclat de rire. M. Martinet alluma un second cigare.

—Vous avez eu la main heureuse, Rosalie, dit-il, comme s'il n'eût point parlé d'autre chose auparavant, ce tabac est parfait.

La servante se leva irritée, et peut-être eût-elle arraché le cigare des lèvres de son maître, si un coup frappé à la porte ne l'eût surprise dans son élan de superbe impatience.

—Qui peut frapper ici, fit-elle.

—Vous faites donc mal votre service, Rosalie, demanda l'homme d'affaires.

Malgré la douceur avec laquelle cette question lui fut adressée, la servante en devint de plus par crameisi, et cela jusqu'aux oreilles.

—Ai-je donc laissé la porte d'entrée ouverte ? murmura-t-elle aussi piteusement qu'un renard pris au piége.

Un deuxième coup plus accentué fut la réponse à cette question pleine de trouble.

—Ouvrez, dit M. Martinet.

Froissée d'avoir pu mériter un reproche, la vieille fille obéit, et eut une exclamation de colère et de satisfaction à la fois : de colère parce que le nouveau venu était la cause de sa confusion vis-à-vis de son maître, de satisfaction parce qu'il était de ceux-là sur lesquels on peut sans danger passer une mauvaise humeur.

—Baudruche ! s'écria-t-elle.

—Pour vous servir, m'ame Rosalie, si ça peut vous être agréable.

—M'être agréable !.... bon Dieu ! s'introduire ainsi chez les gens, sans qu'ils sachent par où tu as pu passer, et se moquer d'eux après, c'est trop fort.

—Comprends pas, m'ame Rosalie. J'ai passé par la porte d'entrée, qui était grande ouverte, et je ne me moque de personne en ce moment-ci.

—Tu mens. La porte d'entrée ne pouvait pas être ouverte, puisque je la ferme toujours.

—Admettons que je suis entré par la fenêtre, et n'en parlons plus.

—Quelle raison vous amène, mon jeune locataire ? dit M. Martinet, qui se garde bien de faire à sa servante la moindre reproche de son étourderie, la première peut-être depuis vingt années de service.

—Ma foi, monsieur Martinet, vous m'avez dit de vous renseigner sur tout ce que je pourrais voir, en apprendre d'étonnant, de bizarre ou de mystérieux autour de moi, moyennant cent sous, pas vrai ?

—Oui, je suis curieux par nature.

—Et peut-être par état.

—Que voulez-vous dire ?

—Oh pas grand'chose. Chacun fait le métier qui lui plaît, et pourvu que ça rapporte.....

—Quoi ! vous supposeriez....

—Pourquoi pas ? la rouge n'a rien de déshonorant après tout, et si ça pouvait être plus avantageux que mes occupations habituelles, je ne dédaignerais pas d'y faire mon entrée.

—Vous n'êtes pas dégoûté. Et quel métier faisiez-vous jusqu'à présent ?

—Je ne saurais trop dire. Le dictionnaire n'a pas de nom pour désigner mon état ; c'est un mot à créer ; j'en aviserai l'Académie. Je fais un peu de tout, comme l'Espagne qui ne me rendrait pas un point pour l'invention. Une bonne action ne me déplaît pas à certains jours ; j'ai mes heures et je me laisse aller.

—Dans le métier de policier, mon pauvre Baudruche, il faut être toujours prêt à la besogne, et ne pas se laisser aller comme vous dites.

—Je jouis gaiement ce grand Pensile.

—Renoncer à la liberté, c'est dur, dit-il. J'endurai donc des consommations qui vaillent la peine.

—Vous y réfléchirez. En attendant, dites-moi ce qui me procure le plaisir de votre visite.

—C'est toujours convenu à cent sous ?

—Les voilà. Je paie d'avance.

—C'est comme ce que j'aime faire les affaires. Eh bien, vous savez, ma grand'mère, la mère Baudruche....

—Ah ! vous avez une grand'mère ?

—Oui, une digne femme que je vénère, quoique je la soupçonne d'avoir pas de confiance en moi....

—C'est vraiment là un grand tort.

—Que je lui pardonne, vu son âge.

—Voilà qui est parler en petit fils généreux. Eh bien, votre grand'mère ?....

—Ma grand'mère a reçu, depuis un certain temps, plusieurs visites [illegible]

—Ah ! ah !

—Figurez-vous qu'elle a un jour, pour s'épargner une pièce ronde, donné à sa concierge un petit coffret en cuivre, qui venait de ma tante Flora.

—Qu'est-ce que votre tante Flora ?

—Une fille de la mère Baudruche, qui était autrefois femme de chambre chez une grande dame. Mon aïeule avait l'air de [illegible] ; mais, dame, une pièce blanche, ça pèse dans la balance des [illegible] la mère Trotignon [illegible] qui a fait longtemps l'ornement de [illegible]. Peut-être, monsieur Martinet, qu'il y avait [illegible] un pauvre homme [illegible] ; mais bon [illegible] de Baudruche, en point que la femme était morte de misère, et que les [illegible] quand ma brocanteur du [illegible] de faire vivre le tout, en [illegible] la marmaille et [illegible]

—Voilà une belle action.

—N'est-ce pas ? on m'a toujours touché, moi, ces choses-là.

—Venez en fait, je vous prie, [illegible] s'avance, et lui un rendez-vous.

—Voilà en deux mots [illegible] la pièce des quatre-sous, employée comme [illegible] de peine chez la brocanteur [illegible] chez sa mère, et lui a demandé [illegible] le bouton [illegible] Mme Trotignon [illegible] en main, la petite boîte est venue se loger dans la brie-à-brac [illegible] Dieu. Mon aïeule [illegible] elle a répondu que sa fille [illegible] la maîtresse, une grande dame qui avait un hôtel dans la Chaussée d'Antin, des chevaux, des voitures, des domestiques à remuer à la pelle, et qu'on appelait Marianne Lafolie. C'est une drôle de nom pour une si grande dame, mais c'est comme ça.

Alors Jérôme a fait des questions qu'on peut faire sur le maîtresse de ma tante ses habitudes, ses relations et bien d'autres choses, auxquelles la mère Baudruche ne demandait pas mieux que de répondre. Il promettait même une récompense si ma grand'mère le renseignait, ce qui n'a paru étonnant pour un homme de sa condition.

(A continuer.)

A nos Abonnés des Campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1878, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous remboursez, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit :

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 128, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 8 coups indiquant ainsi 128. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 62, les cloches frapperont 6 coups, puis un moment après 2 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 62.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 10 coups ; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Lovée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvelle.
8 Coin Carondelet et Hulldown.
9 Coin Prytania et Nouvelle.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Franklin.
18 Coin Magnolia et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Franklin.
22 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Kellen.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Lovée.
31 Coin Henderson et Lovée.
33 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magnolia.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galvanié et Nouvelle Lovée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
62 Coin Julie et Lovée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Lovée.
73 Coin Magnolia et Girod.
*74 Coin Hutchins et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 12.
84 Coin Carondelet et Commune.
122 Coin Bourgogne et Canal.
123 Coin Bourgogne et Pardras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Washington, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochebleuve.
127 Coin Claiborne et Pardras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
154 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Montini et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
221 Coin Tréhé et Esplanade.
222 Coin Bourgogne et Bourgogne.
224 Marché Tréhé et Prince de paroisse.
225 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
226 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
227 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
228 Coin St-Anne et Mine.
229 Stamp Factory, Français et Royal
230 Case Hook & Ladder No 3.
231 Case à pompe No 3, rue Esplanade.
232 Case à pompe No 4, rue Victoire.
233 Station de police, rue Champs-Elysées.
234 Coin Bourgogne et Esplanade.
235 Coin Bourgogne et St-Antoine.
236 Coin Bourgogne et Champs-Elysées.
237 Coin Claiborne et St-Bernard.
238 Coin Lafayette et White, R. R. Depot.
239 Coin Amour et Espagne.
*240 Coin Poète et Urquhart.
*242 Coin Montevideo et Claiborne.
*243 Coin Prince et Lovée.
244 Marché Washington.
*245 Coin Canal et Bourgogne.
*246 Case à pompe No 24, Grande Rousseau.
*247 Coin Dauphine et Indépendance.
*248 Rue Poland, Station des chars.
249 Casernes des Etats-Unis.
250 Coin Bayou et Dauphine.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE

[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

Excursions régulières du dimanche

[illegible]

Pour Grand Ecore.

[illegible]

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

[illegible]

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.

[illegible]

Pioneer's Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protection Association.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BAY.

[illegible]

New York Coast.

[illegible]

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE DE LA Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Louisiana National Bank

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]